

Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des normes et indicateurs canadiens pour les écoles promotrices de santé dans l'ensemble du pays

Paul J. Veugelers
Katerina Maximova
Julia Dabravolskaj

Remerciements

Le présent document a été élaboré grâce au financement du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES). Le CCES se compose des ministères provinciaux et territoriaux canadiens (à l'exception du Québec) responsables de l'éducation et de la santé ou du mieux-être. Une équipe de recherche dirigée par Paul J. Veugelers, Ph. D., et Katerina Maximova, Ph. D., a rédigé ce document aux fins d'utilisation interne par le CCES.

Les autrices et l'auteur tiennent à remercier chaleureusement les membres du groupe de travail sur le Planificateur des écoles en santé du CCES de leur avoir transmis leurs connaissances et leur savoir-faire. Elles et il remercient également les 58 spécialistes de leur précieuse contribution au processus de recherche d'un consensus. Les autrices et l'auteur remercient aussi M^{me} Boshra Mandour de son soutien technique pour le portail en ligne du processus de recherche d'un consensus, et M^{me} Camila Honorato de son aide pour la revue de la littérature.



UNIVERSITY OF ALBERTA
SCHOOL OF PUBLIC HEALTH

Table des matières

Abréviations	3
Résumé	4
Introduction	5
Approche	6
Étape 1 : Revue de la littérature	6
Étape 2 : Consultation de spécialistes	6
Étape 3 : Processus de recherche d'un consensus	6
Résultats	7
Nouvelle ressource ou nouvel outil : En quoi pourrait-il consister?	7
Nouvelle ressource ou nouvel outil : Qui est le public cible?	11
Nouvelle ressource ou nouvel outil : Quel devrait en être le contenu?	12
Quels outils et ressources les écoles utilisent-elles à l'heure actuelle?	14
À quoi ressemble une ÉPS?	15
Quels facteurs facilitent la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS?	16
Quels facteurs font obstacle à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS?	18
Aspects financiers à considérer pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS	21
Conclusions	24
Glossaire	26
Références	27

Abréviations

IA	Intelligence artificielle
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
AGSMS	Approche globale de la santé en milieu scolaire
EDIA	Équité, diversité, inclusion et accessibilité
ÉPS	École promotrice de santé
UIPES	Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé
CCES	Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Résumé

L'école promotrice de santé (ÉPS) est une approche reconnue internationalement qui favorise les mesures visant à améliorer les résultats scolaires des élèves et qui aborde la question de la santé en milieu scolaire d'une manière planifiée, intégrée et globale. L'école est un milieu idéal pour qui veut promouvoir la santé, car les élèves qui ont de saines habitudes apprennent mieux. En décembre 2023, le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) a publié un rapport sur les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS, intitulé *Normes et indicateurs canadiens pour les écoles-santé*, dans le but d'encadrer la planification, la mise en œuvre et le maintien de cette approche dans les écoles du pays. On s'est par la suite penché sur la meilleure façon d'aider les écoles partout au Canada à adopter et à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS dans leur communauté scolaire. Vous trouverez ci-après les principaux résultats du projet, qui comprenait une revue de la littérature évaluée par les pairs et de la littérature grise au sujet des approches, ressources et outils utilisés dans la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, ainsi que sur les facteurs qui peuvent soutenir ou entraver la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS; deux séances de consultation avec des membres du CCES et d'autres spécialistes afin de recueillir leurs points de vue; et la recherche d'un consensus par 53 spécialistes travaillant en milieu scolaire :

Principaux résultats

- Des 16 ressources et outils examinés, ceux qui ont été jugés extrêmement utiles ou très utiles sont les suivants : 1) un guide détaillé (c.-à-d. un document contenant un guide détaillé pour aider les écoles à passer de la planification à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS); 2) un inventaire en ligne (c.-à-d. un site Web comprenant un inventaire des ressources accessibles et de courtes vidéos explicatives avec des suggestions pratiques sur la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS); 3) une plateforme en ligne alimentée par l'IA (c.-à-d. une plateforme en ligne interactive alimentée par l'IA où les membres de l'école répondent à une courte enquête sur le contexte, les atouts et les ressources de leur école, et reçoivent une liste de mesures et d'interventions personnalisées); 4) une plateforme de jeu (c.-à-d. une plateforme d'apprentissage interactive, de type jeu, où un éventail de membres de la communauté scolaire, y compris les élèves, peuvent en apprendre davantage sur l'ÉPS et sur sa mise en œuvre et son maintien dans leur école); et 5) une composante de perfectionnement professionnel (c.-à-d. une formation de perfectionnement professionnel en milieu scolaire donnée par une ou un spécialiste en ÉPS).
- Comme ces ressources et outils s'adressent à divers publics, il peut être intéressant d'étudier la manière dont ils peuvent être utilisés en combinaison. Les trois premiers outils (c.-à-d. l'inventaire en ligne, le guide détaillé et la plateforme en ligne alimentée par l'IA) peuvent être fusionnés de manière fluide en une plateforme complète : la solution idéale pourrait être un site Web spécialisé qui hébergerait un inventaire de documents pertinents (p. ex. des vidéos explicatives, des entretiens avec des spécialistes, des publications évaluées par les pairs et de la littérature grise pertinente), un guide détaillé sur la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, de même qu'un robot conversationnel intégré alimenté par l'IA dont les directions d'école pourraient se servir pour déterminer des stratégies de mise en œuvre et des activités adaptées au contexte unique de leur école, ainsi que pour repérer les obstacles qui peuvent être surmontés à la fois au sein de l'école et de l'autorité scolaire, et les facilitateurs sur lesquels elles peuvent s'appuyer.
- Dans cette nouvelle ressource ou ce nouvel outil, les spécialistes souhaiteraient voir des mesures que doivent prendre les écoles et les autorités scolaires pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS; des stratégies permettant aux écoles de mieux soutenir les élèves d'origines culturelles diverses; des pratiques exemplaires pour la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS; des stratégies visant à aider les communautés scolaires à établir des partenariats avec des organismes locaux et à exploiter leurs ressources; des étapes et des mesures qui peuvent servir à suivre les progrès de l'école dans la mise en œuvre de l'ÉPS; et des stratégies permettant de tirer parti d'atouts précis au sein des communautés scolaires.

- Les spécialistes considèrent qu'une ÉPS est une école qui mobilise chaque membre de la communauté scolaire travaillant à la création d'une communauté scolaire plus saine; qui intègre pleinement la promotion de la santé dans la communauté scolaire; qui fixe des objectifs clairs en matière de promotion de la santé et évalue régulièrement ses progrès; qui utilise des activités de promotion de la santé créatives, attrayantes et culturellement pertinentes; qui soutient le personnel scolaire et s'en soucie; et qui se sert de ses atouts existants pour répondre à ses besoins uniques.
- Cette vision d'une ÉPS peut se concrétiser si les facteurs qui permettent la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS sont cernés et mis à profit de manière proactive. Les principaux facilitateurs sont la reconnaissance, par les directions d'école, de l'importance et de la valeur de l'ÉPS pour leur école, leur connaissance approfondie du contexte, de la culture, des priorités, des atouts et des besoins de leur école et l'allocation de temps à la planification et à la mise en œuvre de l'ÉPS. De plus, il existe d'autres facilitateurs au sein de la communauté scolaire – plus de 70 % des spécialistes sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que la communauté scolaire devrait s'appuyer sur les atouts existants, faire preuve d'engagement envers l'ÉPS et favoriser un sentiment d'appropriation à l'égard de la mise en œuvre et du maintien de l'approche.
- Les obstacles perçus à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS tournaient principalement autour du manque de temps du personnel, des ressources humaines limitées et du financement insuffisant, des éléments qui semblent particulièrement importants à l'étape de la planification et au cours de la première année de mise en œuvre. En fait, près de la totalité des spécialistes (94 %) ont indiqué que le financement était extrêmement important ou très important pour renforcer les capacités au sein des écoles en permettant d'accorder du temps rémunéré à la personne désignée au sein du personnel de l'école pour agir en tant que coordonnatrice ou coordonnateur de l'ÉPS.

Ces résultats contribueront à orienter les efforts d'élaboration de ressources et d'outils qui aideront les écoles à adopter et à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS au sein de leur communauté scolaire.

Introduction

L'école promotrice de santé (ÉPS) est une approche reconnue internationalement qui favorise les mesures visant à améliorer les résultats scolaires des élèves et qui aborde la question de la santé en milieu scolaire d'une manière planifiée, intégrée et globale.¹ Il est prouvé que l'ÉPS améliore les résultats scolaires et ceux en santé, et qu'elle est l'approche la plus efficace et la plus économique pour favoriser la santé en milieu scolaire.²⁻⁴

En décembre 2023, le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) a publié un rapport sur les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS, intitulé *Normes et indicateurs canadiens pour les écoles-santé*, que les systèmes d'éducation et de santé peuvent utiliser pour collaborer à la création de milieux scolaires sains afin d'améliorer la santé et le bien-être ainsi que les résultats scolaires de l'ensemble des élèves.⁵ On s'est par la suite penché sur la meilleure façon d'aider les écoles partout au Canada à adopter et à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS et, de façon plus large, l'approche des ÉPS dans leur communauté scolaire. Plus précisément, il fallait obtenir l'avis des écoles pour comprendre le type de soutien (c.-à-d. ressources et outils) qui pourrait les aider à adopter des pratiques plus saines et à créer des milieux favorables en cernant les points à améliorer, en recommandant des stratégies et des interventions précises, ainsi qu'en proposant des mesures pour suivre les progrès réalisés. Le présent document, rédigé pour le CCES et en collaboration avec celui-ci, fait état de la recherche d'un consensus par des représentantes et représentants d'écoles et d'autorités scolaires au Canada afin de déterminer quels outils ou ressources pourraient aider les écoles (directions, personnel enseignant, élèves, parents, tutrices et tuteurs, et spécialistes en santé en milieu scolaire) à adopter et à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens

pour les ÉPS dans leur communauté scolaire. De plus, ce rapport offre une vue d'ensemble des facteurs clés relevés dans le cadre du processus de recherche d'un consensus qui peuvent faciliter la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS dans les écoles canadiennes ou y faire obstacle.

Approche

Étape 1 : Revue de la littérature

La première étape consistait à procéder à une revue exhaustive de la littérature grise et de la littérature évaluée par les pairs (p. ex. sites Web gouvernementaux et rapports préparés au pays et à l'étranger) au sujet des approches, des ressources et des outils utilisés pour adopter et mettre en œuvre l'approche des écoles promotrices de santé (ÉPS) dans les écoles. Voici la stratégie de recherche qui a été employée dans Google Scholar, PubMed, l'Education Resources Information Center et Google : (« *comprehensive school health* » [santé scolaire globale] OU « *health promoting school** » [école promotrice de santé] OU « *coordinated school health* » [santé scolaire coordonnée] OU « *whole school* » [milieu scolaire global]) ET (« *implement** » [mise en œuvre] OU « *adoption* » [adoption] OU « *support** » [soutien] OU « *strategy** » [stratégie] OU « *plan** » [plan]). Étant donné l'existence d'un large éventail de facteurs susceptibles de soutenir (« facilitateurs ») et d'entraver (« obstacles ») la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS dans les écoles, une revue simultanée de la littérature grise et de la littérature évaluée par les pairs a été effectuée à l'aide de la stratégie de recherche suivante : (« *comprehensive school health* » [santé scolaire globale] OU « *health promoting school** » [école promotrice de santé] OU « *coordinated school health* » [santé scolaire coordonnée] OU « *whole school* » [milieu scolaire global]) ET (« *enabler** » OU « *facilitator** » [facilitateur] OU « *resource** » [ressource] OU « *support** » [soutien] OU « *factor** » [facteur] OU « *barrier** » OU « *obstacle** » [obstacle] OU « *challenge** » [défi] OU « *limit** » [limite]). Ces recherches ont été complétées par un examen des conseils de mise en œuvre formulés par le réseau Schools for Health in Europe (SHE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (UIPES) et les Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Au total, 150 articles et documents ont été extraits; 17 d'entre eux⁶⁻²² ont fourni un contenu pertinent et ont guidé les étapes suivantes.

Étape 2 : Consultation de spécialistes

S'appuyant sur la revue de la littérature, deux séances de consultation ont été organisées avec les membres du CCES et d'autres spécialistes afin de recueillir leurs points de vue à propos des éléments suivants :

- Les approches ainsi que les ressources et outils que les communautés scolaires sont plus susceptibles d'adopter et d'utiliser dans leur pratique quotidienne.
- Les facteurs qui peuvent soutenir ou entraver la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, ainsi que les stratégies que les

écoles peuvent employer pour tirer parti des facilitateurs et surmonter les obstacles.

La rétroaction recueillie dans le cadre de ces deux séances de consultation a été résumée sous forme d'énoncés sur l'élaboration de ressources et d'outils pour l'adoption et la mise en œuvre des normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS, ainsi que sur les principaux facteurs pouvant faciliter la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS dans les écoles canadiennes ou y faire obstacle.

Étape 3 : Processus de recherche d'un consensus

Pour obtenir plus de commentaires et établir un consensus sur les ressources et outils les plus appropriés ainsi que sur les facilitateurs et les obstacles, la technique Delphi a été employée. La technique Delphi est une méthode structurée, itérative et en ligne de recherche de consensus qui constitue une solution de rechange efficace aux réunions en personne de l'ensemble des parties prenantes.

Au total, 103 spécialistes en éducation des administrations membres du CCES au Canada ont exprimé leur intérêt à participer et à transmettre leur savoir-faire. En tout 81 spécialistes occupant soit un poste de coordonnatrice ou coordonnateur, de responsable ou de gestionnaire de la santé en milieu scolaire au sein de l'autorité scolaire (conseil, district, division); soit un poste de directrice ou directeur d'école ou de directrice adjointe ou directeur adjoint d'école; soit un poste d'intervenante ou intervenant ou de championne ou champion de la santé en milieu scolaire à l'école ont reçu une invitation à participer à deux séances de recherche d'un consensus. Ce sont 58 spécialistes en éducation qui ont participé à la première séance, où on leur a posé diverses questions leur demandant essentiellement d'évaluer, sur des échelles de Likert à cinq points allant d'« extrêmement utile » à « pas utile », de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » ou d'« extrêmement important » à « pas important », des énoncés concernant un nouvel outil ou une nouvelle ressource, le contenu qu'il faudrait y trouver, ainsi que les facteurs qui facilitent la planification, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS et ceux qui y font obstacle. On leur a aussi demandé de commenter leurs évaluations et de fournir des suggestions dans leur réponse aux questions ouvertes.

Pendant la deuxième séance, les résultats de la première séance ont été présentés au groupe, qui a ensuite été invité à évaluer de nouveau les énoncés, dont certains éléments avaient été révisés en fonction de la rétroaction reçue au cours de la première séance. Des 53 spécialistes qui ont participé à la deuxième séance : 43 % étaient des directrices ou directeurs d'école ou des directrices adjointes ou directeurs adjoints; 30 % occupaient un poste de coordonnatrice ou

coordonnateur, de responsable ou de gestionnaire de la santé en milieu scolaire au sein de l'autorité scolaire (conseil, district, division); 20 % étaient des intervenantes ou intervenants ou des championnes ou champions de la santé en milieu scolaire à leur école; et le reste étaient des enseignantes et enseignants, des administratrices et administrateurs des services aux élèves et des conseillères et conseillers scolaires. Plus de la moitié occupaient leur poste actuel

depuis plus de 5 ans, soit 38 % depuis 5 à 15 ans, et 15 % depuis plus de 15 ans. La rétroaction fournie par les spécialistes dans les cases de commentaires à côté des énoncés et en réponse aux questions ouvertes a fait l'objet d'une analyse thématique. Les résultats quantitatifs et qualitatifs de la deuxième séance sont détaillés dans la section suivante.

Résultats

Nouvelle ressource ou nouvel outil : En quoi pourrait-il consister?

Une liste de 16 ressources et outils susceptibles de soutenir les efforts de mise en œuvre de l'ÉPS dans les écoles canadiennes a été dressée à partir de la revue de la littérature et de la consultation des spécialistes. Ces ressources et outils sont présentés dans le Tableau 1, accompagnés d'une brève description..

Tableau 1

Abréviation	Description de la ressource ou de l'outil
Guide détaillé	Document contenant un guide détaillé pour aider les écoles à passer de la planification à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS.
Application mobile	Application mobile hébergeant les normes et indicateurs pour les ÉPS au Canada récemment publiés.
Inventaire en ligne	Site Web présentant un inventaire des ressources accessibles et de courtes vidéos explicatives avec des suggestions pratiques sur la façon de mettre en œuvre et de maintenir l'ÉPS.
Plateforme en ligne alimentée par l'IA	Plateforme en ligne interactive alimentée par l'IA où les membres du personnel de l'école répondent à une courte enquête sur le contexte, les atouts et les ressources de leur école, et reçoivent une liste de mesures et d'interventions personnalisées.
Plateforme de jeu	Plateforme d'apprentissage interactive (de type jeu) où un éventail de membres de la communauté scolaire (y compris les élèves) peuvent en apprendre davantage sur l'ÉPS et sur la façon dont elle peut être mise en œuvre et maintenue dans leur école.
Infographies interactives	Infographies interactives montrant les concepts, les étapes et les mesures clés pertinentes pour la mise en œuvre et l'évaluation des activités d'ÉPS.
Ateliers virtuels	Ateliers virtuels avec des séances interactives guidées par des spécialistes en ÉPS et en science de la mise en œuvre.
Mentorat virtuel	Programme de mentorat virtuel dans le cadre duquel les écoles sont jumelées à des spécialistes en ÉPS qui fournissent un soutien et des conseils continus et adaptés à l'école.
Consultation de spécialistes	Consultations menées auprès de spécialistes sur demande.
Webinaires ou balados	Webinaires ou balados présentant des études de cas et des discussions sur ce qui a fonctionné ou non pendant la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS.
Répertoire d'études de cas	Répertoire d'études de cas présentant les expériences et les parcours de différentes écoles avec l'ÉPS et précisant divers résultats et stratégies.
Compte de média social	Compte de média social spécialisé (p. ex. Instagram, Facebook, Bluesky, X) où on fait régulièrement des publications sur les aspects pratiques de la mise en œuvre et du maintien de l'ÉPS.
Perfectionnement professionnel	Formation de perfectionnement professionnel en milieu scolaire donnée par une ou un spécialiste en ÉPS.

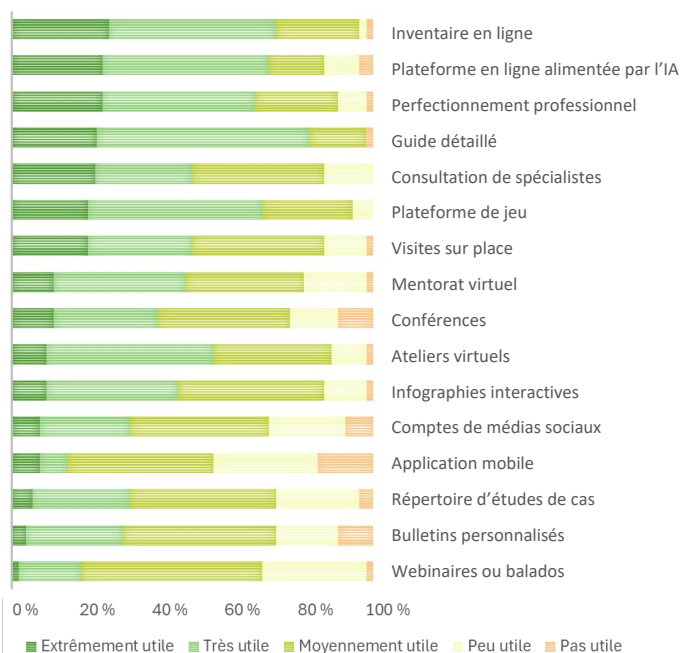
Bulletins personnalisés	Bulletins personnalisés, adaptés aux atouts de chaque école, à ses besoins et à ses progrès dans la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, envoyés par courriel.
Visites sur place	Visites d'une école ayant le statut d'ÉPS.
Conférences	Conférences nationales sur l'approche des ÉPS.

Au cours de la première séance, les spécialistes ont eu l'occasion d'ajouter d'autres ressources et outils à la liste susmentionnée. Plusieurs ont fait remarquer que la liste proposée était exhaustive (« *Je n'en ai pas vraiment d'autres [à ajouter]. Utilisées en combinaison, les diverses ressources énumérées ci-dessus devraient suffire si on donne le temps aux écoles, aux gens ou aux groupes d'apprendre et de travailler avec celles-ci.* » [Traduction libre]). Par conséquent, aucune ressource ni aucun outil n'a été about pour la deuxième séance.

« D'excellentes idées de ressources et d'outils ont été mentionnées! »
[Traduction libre]

Les spécialistes ont eu la tâche d'évaluer chacun des 16 outils et ressources en fonction de leur utilité perçue sur une échelle allant d'« extrêmement utile » à « pas utile » (Figure 1). D'après le pourcentage de spécialistes considérant les ressources et outils comme extrêmement utiles (barre vert foncé) ou très utiles (barre vert clair), les ressources et outils ci-après s'avèrent prometteurs : 1) guide détaillé (79 %); 2) inventaire en ligne (72 %); 3) plateforme en ligne alimentée par l'IA (70 %); 4) plateforme de jeu (68 %); et 5) perfectionnement professionnel (66 %). Les autres ressources et outils ont été jugés d'une utilité relativement limitée. En effet, plus de 40 % des spécialistes estiment qu'une application mobile ne serait que peu utile, voire inutile.

Figure 1



Ces résultats sont étroitement liés aux réponses à une question demandant aux spécialistes de sélectionner dans la même liste les trois ressources et outils les plus utiles (Figure 2). L'inventaire en ligne (sélectionné par 51 % des spécialistes), le guide détaillé (43 %) et la plateforme

en ligne alimentée par l'IA (36 %) représentent les trois premiers choix. Près du tiers (30 %) des spécialistes ont choisi une plateforme de jeu, tandis qu'un peu plus du quart (26 %) ont opté pour le perfectionnement professionnel. Les autres ressources ou outils ont été choisis par moins de 25 % des spécialistes; seulement une personne a choisi les comptes de médias sociaux et les bulletins personnalisés, et aucune n'a choisi l'application mobile.

Ces résultats quantitatifs sont étayés par les données qualitatives tirées des cases de commentaires. Une personne a mentionné que l'inventaire en ligne, « *s'il était jumelé à des activités, à des vidéos et à des ressources incontournables, pourrait inciter d'autres enseignantes et enseignants à participer davantage à la promotion de tout ce qui a trait à la santé dans les écoles. Souvent, les enseignantes et enseignants ne veulent pas avoir "autre chose" à planifier, alors il serait super utile d'avoir des idées, des activités, des leçons et des jeux prêts à l'emploi* » [traduction libre]. Une autre personne a indiqué qu'« *un guide de mise en œuvre par étapes serait très utile. Les gens se sentent dépassés, et la mise*

en œuvre doit se faire le plus facilement possible, et ce, sans alourdir la charge de travail » [traduction libre].

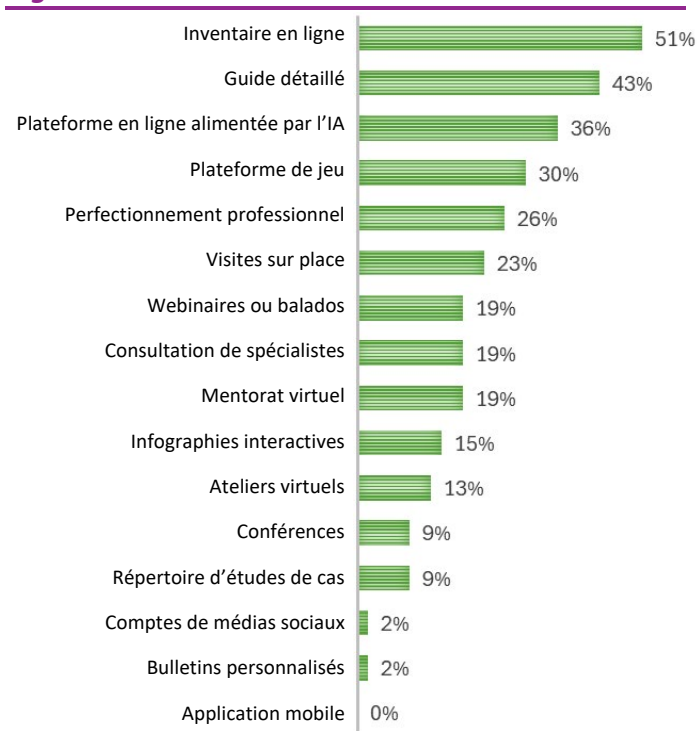
Les spécialistes considèrent qu'une plateforme en ligne alimentée par l'IA est un outil efficace qui pourrait « aider à fournir des ressources personnalisées [...] ainsi que des [activités de promotion de la santé] et des publications adaptées sur le plan culturel » [traduction libre]. Enfin, le groupe a aimé les formats attrayants, tels que la ludification et l'apprentissage interactif, qui peuvent contribuer à motiver le personnel, en plus d'être particulièrement efficaces pour amener les élèves à adopter l'ÉPS : « Je pense qu'une plateforme d'apprentissage interactive permettra d'atteindre plus de publics. En fin de compte, nous voulons que les élèves mangent des aliments sains, donc l'outil doit susciter leur intérêt, leur transmettre des connaissances et leur donner le sentiment de participer au processus. » [Traduction libre] Selon une autre personne, la plateforme BrainPop est un exemple d'outil interactif adapté aux élèves : « J'adore la plateforme BrainPop... Je pense qu'un outil similaire, offrant du contenu pertinent et adapté aux besoins des élèves, serait une ressource précieuse. »

Si les quatre outils susmentionnés (inventaire en ligne, guide détaillé, plateforme en ligne alimentée par l'IA et plateforme de jeu) ont retenu l'attention des spécialistes, plusieurs commentaires soulignent l'importance de l'élément humain, qui reste au cœur des activités de perfectionnement professionnel, des visites d'écoles et des conférences, lesquelles sont toutes considérées comme importantes pour favoriser l'adhésion et les liens, et pour assister concrètement à la mise en œuvre :

« Les visites aident à soutenir le personnel et les élèves dans la mise en œuvre d'initiatives cohérentes et stimulantes. Il serait très bénéfique de pouvoir observer des programmes efficaces dans leur contexte. » [Traduction libre]

« Tout moyen d'établir une collaboration avec d'autres écoles et personnes offrant du mentorat [...], ainsi que d'échanger des histoires inspirantes et d'autres ressources, serait utile. » [Traduction libre]

Figure 2



Néanmoins, la préférence a été accordée aux interactions virtuelles en raison du temps et des frais de déplacement qu'elles permettent d'épargner.

Les spécialistes ont également eu à relever les combinaisons de ressources et d'outils qui pourraient être les plus utiles aux écoles. Il est devenu évident qu'**aucun outil ne pouvait à lui seul atteindre cet objectif et s'adresser à tous les publics**. Il est intéressant de noter que les trois principaux outils (inventaire en ligne, guide détaillé et plateforme en ligne alimentée par l'IA) se prêtent parfaitement à une fusion en une plateforme complète :

La **solution idéale** pourrait être un site Web spécialisé qui hébergerait un inventaire de documents pertinents (p. ex. des vidéos explicatives, des entretiens avec des spécialistes, des publications évaluées par les pairs et de la littérature grise pertinente), un guide détaillé sur l'adoption, la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, de même qu'un robot conversationnel intégré alimenté par l'IA dont les directions d'école pourraient se servir pour déterminer des stratégies de mise en œuvre et des activités adaptées au contexte de leur école, ainsi que pour repérer non seulement les obstacles qui peuvent être surmontés à la fois au sein de l'école et de l'autorité scolaire, mais aussi les facilitateurs sur lesquels elles peuvent s'appuyer.

En effet, l'importance que la ressource ou l'outil puisse fournir des approches personnalisées a trouvé écho auprès de plusieurs autres spécialistes, qui ont mentionné ce qui suit :

« Ce qui différencierait cet outil, c'est qu'il serait adapté sur le plan culturel (pour moi, cela signifie qu'il incorporerait une optique autochtone, qu'il utiliserait un langage adapté aux parents et qu'il respecterait les différentes capacités de lecture...). »
[Traduction libre]

« Les ressources et les liens locaux, c'est généralement ce qui est le plus difficile à trouver pour nous. Comme nous vivons en milieu rural [Saskatchewan], des idées pratiques et des suggestions provenant d'autres écoles rurales [seraient] tellement utiles! »
[Traduction libre]

« Trop souvent, nous, qui habitons dans le Nord, n'arrivons pas à trouver un outil qui nous reflète. Donnez des suggestions qui nous permettront de penser à une solution de rechange si une stratégie ne fonctionne pas pour nous... »
[Traduction libre]

On a aussi demandé aux spécialistes d'aller au-delà de la liste des ressources et outils soumis à leur analyse : « Si vous pouviez demander au Consortium conjoint pour les écoles en santé de concevoir une ressource ou un outil à l'appui de la mise en œuvre et du maintien de l'ÉPS dans les écoles, en quoi consisterait-il? Pourquoi croyez-vous que cette nouvelle ressource ou ce nouvel outil répondrait

aux besoins des écoles en matière de mise en œuvre et de maintien de l'ÉPS? Quels sont les aspects de cette nouvelle ressource ou de ce nouvel outil qui feraient en sorte qu'il serait plus utile que d'autres ressources ou outils? Comment cette ressource ou cet outil s'appuierait-il sur les atouts existants? » [Traduction libre]

Bien que les suggestions aient tourné autour des ressources et outils figurant dans le Tableau 1, des idées intéressantes ont émergé concernant une plateforme en ligne alimentée par l'IA, une personne ayant fait le commentaire suivant : « Si je pouvais demander au Consortium conjoint pour les écoles en santé de concevoir une ressource ou un outil, la ressource la plus utile serait un assistant alimenté par l'IA. » [Traduction libre] D'autres encore ont indiqué que, « en tirant parti de l'IA, les écoles disposeraient d'une ressource dynamique, adaptée et efficace pour maintenir et améliorer leur programme d'ÉPS, ce qui garantirait de meilleurs résultats en matière de santé pour les élèves et le personnel, [et] des mesures et des interventions adaptées au contexte de l'école simplifieraient le processus » [traduction libre]. L'idée d'« un carrefour en ligne sur les ÉPS [qui] offrirait un espace interactif où les écoles pourraient collaborer, accéder à du matériel et recevoir du soutien personnalisé » [traduction libre], formulée par une autre personne, rejoint en quelque sorte celle de l'assistant alimenté par l'IA. Ce commentaire concorde avec les constatations ci-dessus concernant ce en quoi pourrait consister l'outil idéal.

Nouvelle ressource ou nouvel outil : Qui est le public cible?

La liste des 16 ressources et outils présente un éventail d'outils susceptibles de s'adresser à divers publics. C'est pourquoi on a demandé aux spécialistes de définir le **principal** public cible de chaque ressource ou outil (Tableau 2).

Tableau 2

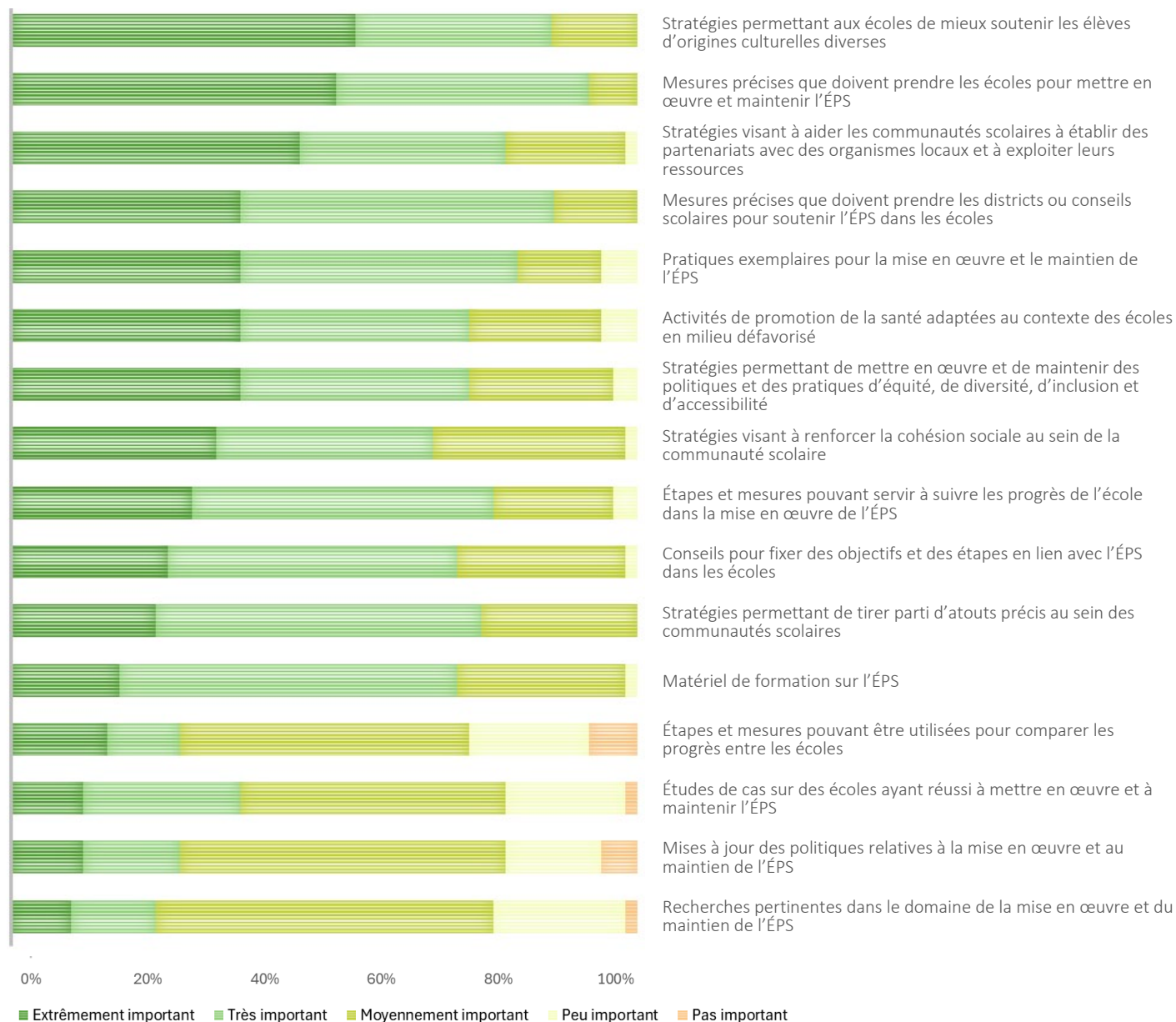
	Directions d'école	Personnel scolaire	Autorités scolaires	Élèves	Familles	Communauté élargie
Guide détaillé	87%	68%	51%	8%	13%	9%
Application mobile	66%	75%	49%	17%	21%	23%
Inventaire en ligne	68%	100%	38%	11%	13%	11%
Plateforme en ligne alimentée par l'IA	83%	89%	32%	26%	15%	11%
Plateforme de jeu	34%	81%	21%	92%	55%	32%
Infographies interactives	81%	79%	62%	25%	42%	40%
Ateliers virtuels	74%	92%	36%	15%	17%	11%
Mentorat virtuel	77%	87%	34%	15%	2%	6%
Consultation de spécialistes	81%	83%	47%	9%	4%	8%
Webinaires ou balados	89%	85%	53%	15%	15%	13%
Répertoire d'études de cas	79%	79%	58%	13%	17%	25%
Comptes de médias sociaux	66%	87%	51%	53%	66%	58%
Perfectionnement professionnel	75%	100%	28%	11%	6%	2%
Bulletins personnalisés	74%	79%	43%	28%	49%	30%
Visites sur place	81%	74%	42%	25%	13%	6%
Conférences	77%	68%	53%	11%	6%	17%

Selon les spécialistes, les directions d'école et le personnel scolaire représentent les principaux publics cibles de la plupart des ressources et outils de la liste, y compris les ressources et outils jugés particulièrement prometteurs (c.-à-d. inventaire en ligne, guide détaillé, plateforme en ligne alimentée par l'IA et perfectionnement professionnel). Toutefois, l'un des outils, soit la plateforme de jeu, se distingue par le fait que 92 % des spécialistes ont déclaré qu'il visait principalement les élèves. Cet outil peut également atteindre les familles (comme l'ont suggéré 55 % des spécialistes). Bien que les comptes de médias sociaux n'aient pas été estimés particulièrement utiles (figures 1 et 2), ils pourraient accompagner toute nouvelle ressource ou tout nouvel outil si l'objectif est d'atteindre les familles et les élèves.

Nouvelle ressource ou nouvel outil : Quel devrait en être le contenu?

Pour comprendre le contenu que les spécialistes jugent particulièrement important et qu'il faut donc prendre en compte dans la conception d'une nouvelle ressource ou d'un nouvel outil, le groupe a été invité à réfléchir à diverses composantes de contenu et à indiquer leur importance (Figure 3).

Figure 3



Le contenu suivant a été considéré comme extrêmement important ou très important par près ou plus des trois quarts des spécialistes (Figure 3) :

► Les mesures précises que doivent prendre les écoles (91 %) et les autorités scolaires (85 %) pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS.

► Les stratégies permettant aux écoles de mieux soutenir les élèves autochtones (p. ex. apprentissage sur les terres) et d'origines culturelles diverses (83 %).

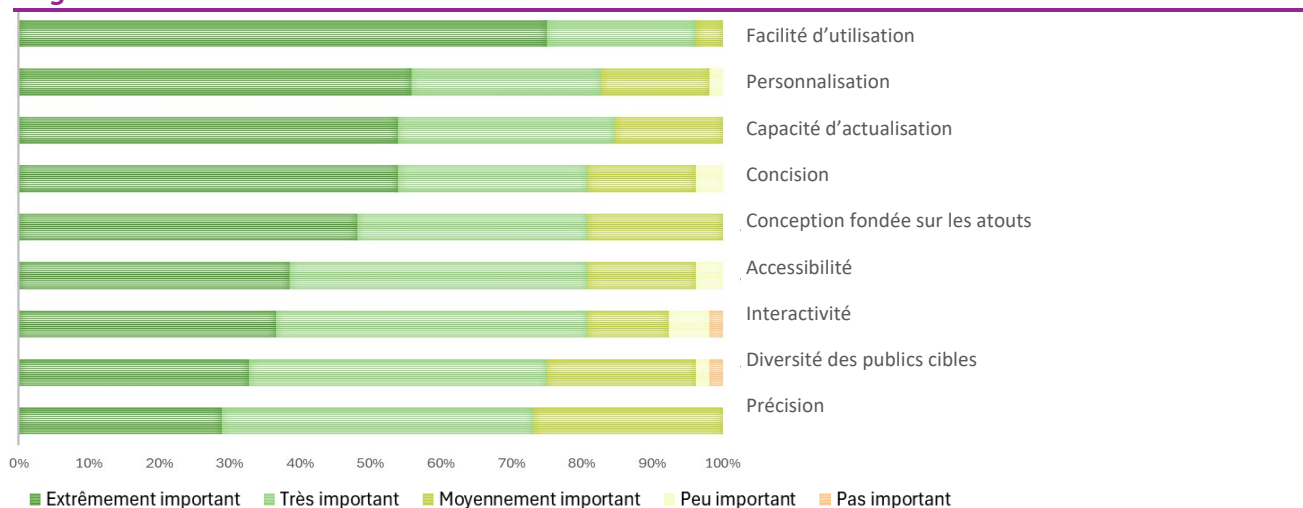
- Les pratiques exemplaires pour la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS (79 %).
- Les stratégies visant à aider les communautés scolaires à établir des partenariats avec des organismes locaux et à exploiter leurs ressources (77 %).
- Les étapes et mesures pouvant servir à suivre les progrès de l'école dans la mise en œuvre de l'ÉPS (75 %).
- Les stratégies permettant de tirer parti d'atouts précis au sein des communautés scolaires (74 %).

D'autres composantes de contenu (c.-à-d. le matériel de formation sur l'ÉPS; les conseils pour fixer des objectifs et des étapes en lien avec l'ÉPS dans les écoles; les stratégies visant à renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté scolaire; les stratégies permettant de mettre en œuvre et de maintenir des politiques et des pratiques d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité; les activités de promotion de la santé adaptées au contexte des écoles en milieu défavorisé) sont considérées comme extrêmement importantes ou très importantes par environ 70 % des spécialistes. Toutefois, le contenu lié aux études de cas, aux mises à jour des politiques et aux recherches a été estimé d'une importance relativement limitée, près de la moitié des spécialistes étant d'avis que ce contenu n'est que moyennement important.

Les spécialistes ont examiné neuf caractéristiques d'une nouvelle ressource ou d'un nouvel outil et évalué l'importance de chacune d'elles : facilité d'utilisation, personnalisation, capacité d'actualisation, concision, conception fondée sur les atouts, accessibilité, interactivité, diversité des publics cibles, précision.

Plus de 70 % des spécialistes estiment toutes les caractéristiques extrêmement importantes ou très importantes. (Figure 4) La « facilité d'utilisation », en particulier, est ressortie, 74 % des spécialistes l'ayant jugée « extrêmement importante ». Une personne a mentionné ce qui suit : « *[L'outil] doit être facile à utiliser, sinon il ne sera pas utilisé.* » [Traduction libre] Dans le milieu scolaire occupé d'aujourd'hui, il est essentiel que toute nouvelle ressource ou tout nouvel outil soit aussi facile à utiliser que possible : « *Les écoles sont des endroits très occupés où le personnel jongle avec de nombreuses fonctions et tâches différentes tout au long de la journée; l'efficacité est donc de mise...* » [Traduction libre] De plus, compte tenu du taux élevé de roulement du personnel dans les écoles, plus particulièrement dans les milieux défavorisés sur le plan socioéconomique, l'outil doit être suffisamment simple pour que toute personne chargée de mettre en œuvre l'approche des ÉPS puisse l'utiliser : « *Le roulement du personnel est souvent tel qu'il serait mieux de ne pas exiger de formation préalable sur l'ÉPS...* » [Traduction libre] L'outil doit également être régulièrement mis à jour afin de garantir que les activités d'ÉPS mises en œuvre correspondent aux pratiques exemplaires et aux données de recherche récentes : « *L'information [doit être] constamment mise à jour [et inclure] les dernières nouvelles les plus importantes sur ce qui fonctionne bien.* » [Traduction libre] Il est important que la ressource ou l'outil soit adapté au contexte local de chaque école et comprenne, idéalement, une liste de ressources locales qui peuvent être utilisées : « *Il est important de comprendre les ressources accessibles dans sa région pour établir des liens avec la communauté, les parents et l'école.* » [Traduction libre]

Figure 4



Quels outils et ressources les écoles utilisent-elles à l'heure actuelle?

Les spécialistes utilisent actuellement un éventail de ressources et d'outils, notamment les suivants :

- Les modules d'apprentissage en ligne *Créer une communauté scolaire en santé* d'Éducation physique et santé Canada (23 %).
- Le *Planificateur des écoles en santé* du Consortium conjoint pour les écoles en santé (26 %).
- Les *Normes canadiennes des écoles en santé* de l'Alliance canadienne des écoles en santé (30 %).
- Les enquêtes provinciales et territoriales sur la santé des élèves (34 %).
- Les enquêtes sur la santé des élèves menées par les autorités scolaires (38 %).

La plupart des spécialistes ont déclaré n'utiliser ces ressources et outils qu'une ou quelques fois par an (40 %), moins de 20 % les utilisant chaque semaine ou chaque mois.

Le groupe a été invité à réfléchir à ce qu'il aimait et n'aimait pas dans la ressource ou l'outil utilisé à l'heure actuelle (Tableau 3). On aime le fait que la ressource ou l'outil utilisé à l'heure actuelle soit facile à comprendre et à utiliser (57 %), et qu'il aide à cerner les priorités en matière de promotion de la santé dans les écoles (51 %), à établir des objectifs et des étapes pour la promotion de la santé dans les écoles (43 %) et à déterminer des mesures précises à prendre afin de promouvoir la santé dans les écoles (43 %). Toutefois, certaines personnes sont d'avis que la ressource ou l'outil utilisé est trop laborieux (21 %), contient des renseignements génériques qui ne sont pas propres à leur école (19 %), ne permet pas de tirer parti des ressources et des atouts existants (17 %) et présente une structure rigide (15 %).

Tableau 3

Qu'est-ce que vous avez aimé à propos de la ressource ou de l'outil?	%	Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé à propos de la ressource ou de l'outil?	%
Facile à comprendre et à utiliser	57	Trop laborieux	21
Aide à cerner les priorités en matière de promotion de la santé dans les écoles	51	Fournit des renseignements génériques, non propres à une école précise	19
Suggère des mesures précises à prendre afin de promouvoir la santé dans les écoles	40	Contient des renseignements qui n'aident pas à tirer parti des ressources et des atouts existants dans les écoles	17
Aide à établir des objectifs et des étapes pour la promotion de la santé dans les écoles	43	Structure rigide (p. ex. les sections sont préétablies et ne peuvent pas être changées)	15
Aide à déterminer des mesures précises à prendre afin de promouvoir la santé dans les écoles	43	Surcharge informationnelle	13
Format (p. ex. document PDF imprimable)	38	Trop de temps est nécessaire pour apprendre à l'utiliser	6
Fluidité et organisation en général	25	Difficile à comprendre	4
Permet le suivi et la consignation des mesures prises en vue de l'atteinte des objectifs et des étapes pour la promotion de la santé dans les écoles	17	Formation sur son utilisation requise	2
Aucune formation supplémentaire requise	25	Ne répond pas aux besoins de l'école	0
Décrit les réalisations sur le plan de la promotion de la santé dans les écoles	13		

À quoi ressemble une ÉPS?

Les enseignantes et enseignants reconnaissent la valeur de l'approche des ÉPS, affirmant que « *la santé est essentielle à la concrétisation de toutes les autres priorités* » [traduction libre]. Cependant, seulement 43 % ont déclaré que l'approche des ÉPS figurait en tête de liste ou aux premiers rangs des priorités dans leur école, alors que le quart (25 %) ont indiqué que cette approche était peu, voire pas du tout, prioritaire dans leur école. Avant de déterminer les facteurs qui facilitent la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS et ceux qui y font obstacle à l'heure actuelle, les spécialistes ont échangé leurs points de vue sur ce qui constitue une ÉPS. Selon les spécialistes, voici en quoi consiste une ÉPS :

- Mobilise chaque membre de la communauté scolaire travaillant à l'atteinte de l'objectif commun de création d'une communauté scolaire plus saine.

« Une école promotrice de santé est une école qui s'efforce constamment de créer des milieux sûrs, bienveillants, stimulants, sains et propices à l'apprentissage et à l'épanouissement de l'ensemble des élèves. »
[Traduction libre]

« [Elle] invite les élèves, les familles, le personnel et l'ensemble de la communauté à contribuer à une culture d'école promotrice de santé. »
[Traduction libre]

« Pour moi, une ÉPS est une école où les élèves, le personnel et les familles travaillent ensemble dans l'intérêt de la santé globale de l'école. »
[Traduction libre]

- Intègre pleinement la promotion de la santé dans la communauté scolaire.

« [L'ÉPS est une] approche intégrée du bien-être pour l'ensemble des élèves et du personnel; [la promotion de la santé] n'est pas limitée aux cours d'éducation physique et de santé. » [Traduction libre]

« [Il y a] une intégration systémique et multiforme des concepts, théories et programmes liés à l'ÉPS [dans la culture de l'école]. » [Traduction libre]

- Fixe des objectifs clairs en matière de promotion de la santé et évalue régulièrement ses progrès.

« Des plans d'action sont mis en place, suivis et analysés. » [Traduction libre]

- Utilise des activités de promotion de la santé créatives, attrayantes et culturellement pertinentes.

« Des activités qui stimulent les élèves et élargissent également les connaissances des parents et de la communauté. » [Traduction libre]

« Une école qui a des pratiques durables et attrayantes allant au-delà des murs de l'école afin de mobiliser la communauté en général et les familles des élèves. » [Traduction libre]

« Les élèves aiment les aliments sains et veulent en manger, aménager des jardins et apprendre des exploitations agricoles de la région. »
[Traduction libre]

- Soutient le personnel scolaire et s'en soucie.

« Le personnel enseignant et le reste du personnel scolaire sont soutenus grâce à des charges de travail raisonnables, à des occasions de perfectionnement professionnel et à une culture de collaboration. » [Traduction libre]

- Se sert de ses atouts existants pour répondre à ses besoins uniques.

« Elle devrait cadrer avec le curriculum en santé et être considérée en corrélation avec ce qui se fait déjà dans les écoles. » [Traduction libre]

« Chaque école doit trouver le meilleur moyen de promouvoir la santé en fonction de son milieu et de sa population. » [Traduction libre]

Quels facteurs facilitent la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS?

Une liste de 13 facilitateurs pouvant aider les écoles à mettre en œuvre et à maintenir l'ÉPS a été dressée à partir de la revue de la littérature et des consultations avec les membres du CCES et d'autres spécialistes. Les spécialistes ont évalué l'importance de chacun des 13 facilitateurs potentiels de la mise en œuvre et du maintien de l'ÉPS dans les écoles. (Figure 5)

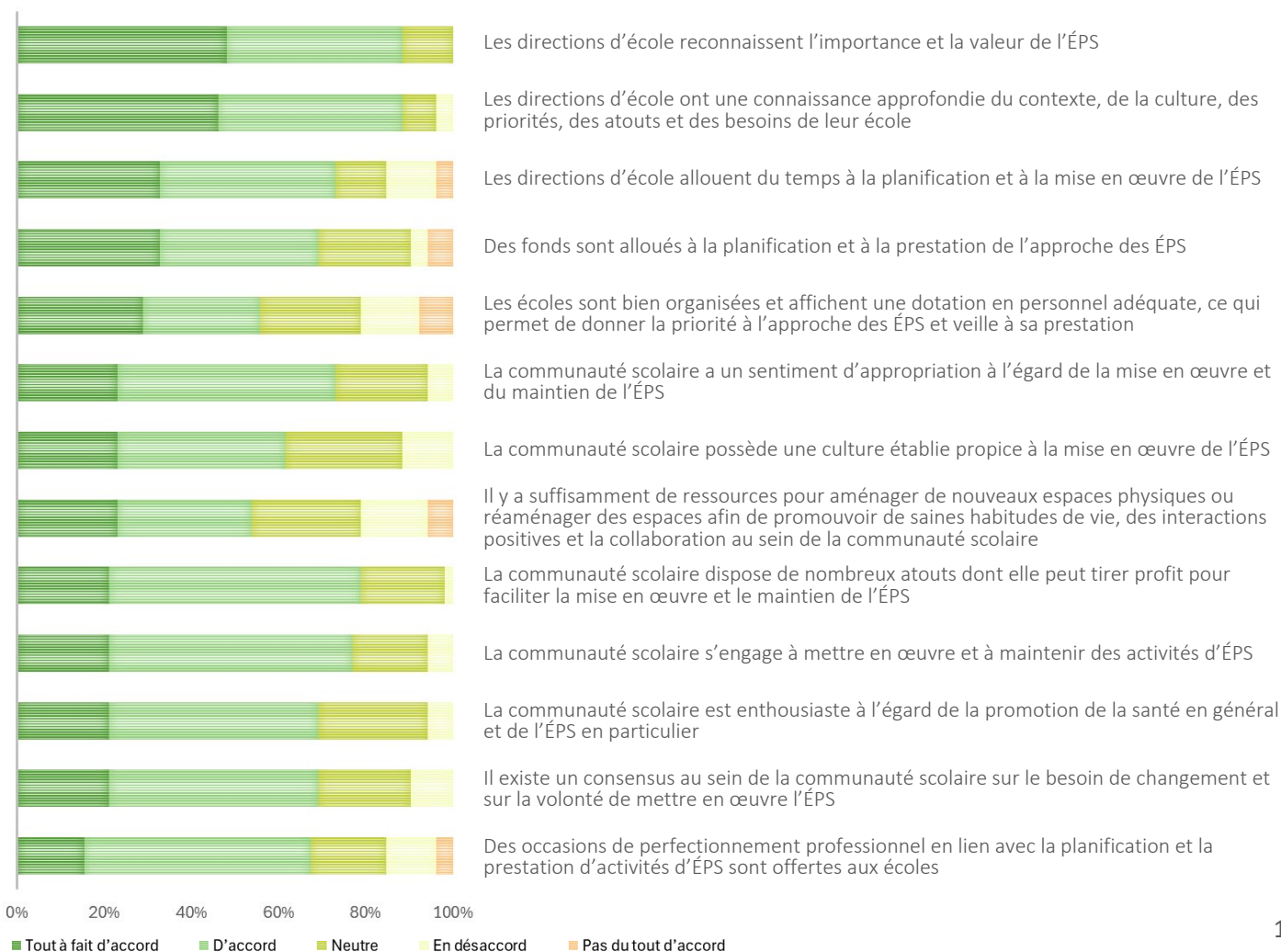
Les résultats présentés dans la Figure 5 soulignent l'importance des directions d'école dans la mise en œuvre de l'ÉPS : 87 % des spécialistes sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que la reconnaissance, par les directions d'école, de l'importance et de la valeur de l'ÉPS et leur connaissance approfondie du contexte, de la culture, des priorités, des atouts et des besoins de leur école sont deux facilitateurs essentiels. Plus de 70 % sont également tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que les directions d'école devraient consacrer du temps

à la planification et à la mise en œuvre de l'ÉPS.

Un autre groupe de facilitateurs qui sont ressortis sont ceux liés à la communauté scolaire, les spécialistes insistant sur l'importance pour la communauté scolaire de s'appuyer sur les atouts existants (77 % étant tout à fait d'accord ou d'accord), de s'engager à mettre en œuvre et à maintenir des activités d'ÉPS (75 %); et d'avoir un sentiment d'appropriation à l'égard de la mise en œuvre et du maintien de l'ÉPS (72 %).

En effet, l'importance de l'adhésion de l'ensemble de la communauté a été citée par une personne : « *La communauté scolaire doit être convaincue de la nécessité et de l'utilité du travail pour que les choses avancent [...]* Sans appropriation, [l'ÉPS] n'est qu'une idée en arrière-plan, et [elle] ne prospère pas ni ne progresse. » [Traduction libre]

Figure 5



On a encore une fois demandé aux spécialistes de déterminer les trois principaux facilitateurs. (Figure 6) Conformément aux réponses à la question précédente, les énoncés « Les directions d'école ont une connaissance approfondie du contexte, de la culture, des priorités, des atouts et des besoins de leur école » et « Les directions d'école reconnaissent l'importance et la valeur de l'ÉPS » ont été sélectionnés comme les principaux facilitateurs par 60 % des spécialistes. Il est intéressant de noter que seulement quelques spécialistes ont classé les facilitateurs liés à la communauté scolaire parmi les trois principaux facilitateurs : « La communauté scolaire s'engage à mettre en œuvre et à maintenir des activités d'ÉPS » a été choisie par moins de 20 % des spécialistes, les autres facilitateurs associés à la communauté scolaire ayant été sélectionnés par 4 à 8 % du groupe.

Cela pourrait indiquer que la plupart des spécialistes considèrent qu'il revient aux directions d'école de créer des conditions propices à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS. Le besoin d'un bon leadership administratif a été souligné par plusieurs :

« Afin que les membres du personnel croient en ce projet, il est primordial que les administrateurs scolaires y croient aussi. »

« Si le leadership n'est pas au rendez-vous, le projet stagnera. » [Traduction libre]

« La direction de l'école dirige toutes les initiatives scolaires. » [Traduction libre]

Figure 6



De plus, des spécialistes ont mentionné l'importance pour les directions d'école de comprendre le contexte unique de leur école et d'aligner les efforts de mise en œuvre de l'ÉPS sur les besoins particuliers de leur école : « Les leaders doivent comprendre les forces et les faiblesses de la communauté scolaire pour aller de l'avant. » [Traduction libre] Bien que l'importance accordée à une dotation adéquate en personnel dans les écoles ne soit pas nécessairement manifeste dans les réponses à la question précédente (Figure 5), 47 % l'ont tout de même classée parmi les trois principaux facilitateurs, deux spécialistes faisant remarquer ce qui suit :

Dans le même ordre d'idées, 43 % des spécialistes ont choisi « Des fonds sont alloués à la planification et à la prestation de l'approche des ÉPS » comme l'un des trois principaux facilitateurs, plusieurs ayant formulé les commentaires suivants

« L'allocation de temps et la coordination des efforts sont importantes pour permettre au personnel de progresser et de mettre en œuvre des initiatives. » [Traduction libre]

« Il est important pour le personnel enseignant d'avoir du temps pour planifier; si on ne nous alloue pas ce temps, nous ne pourrions rien mettre en œuvre ou accomplir. » [Traduction libre]

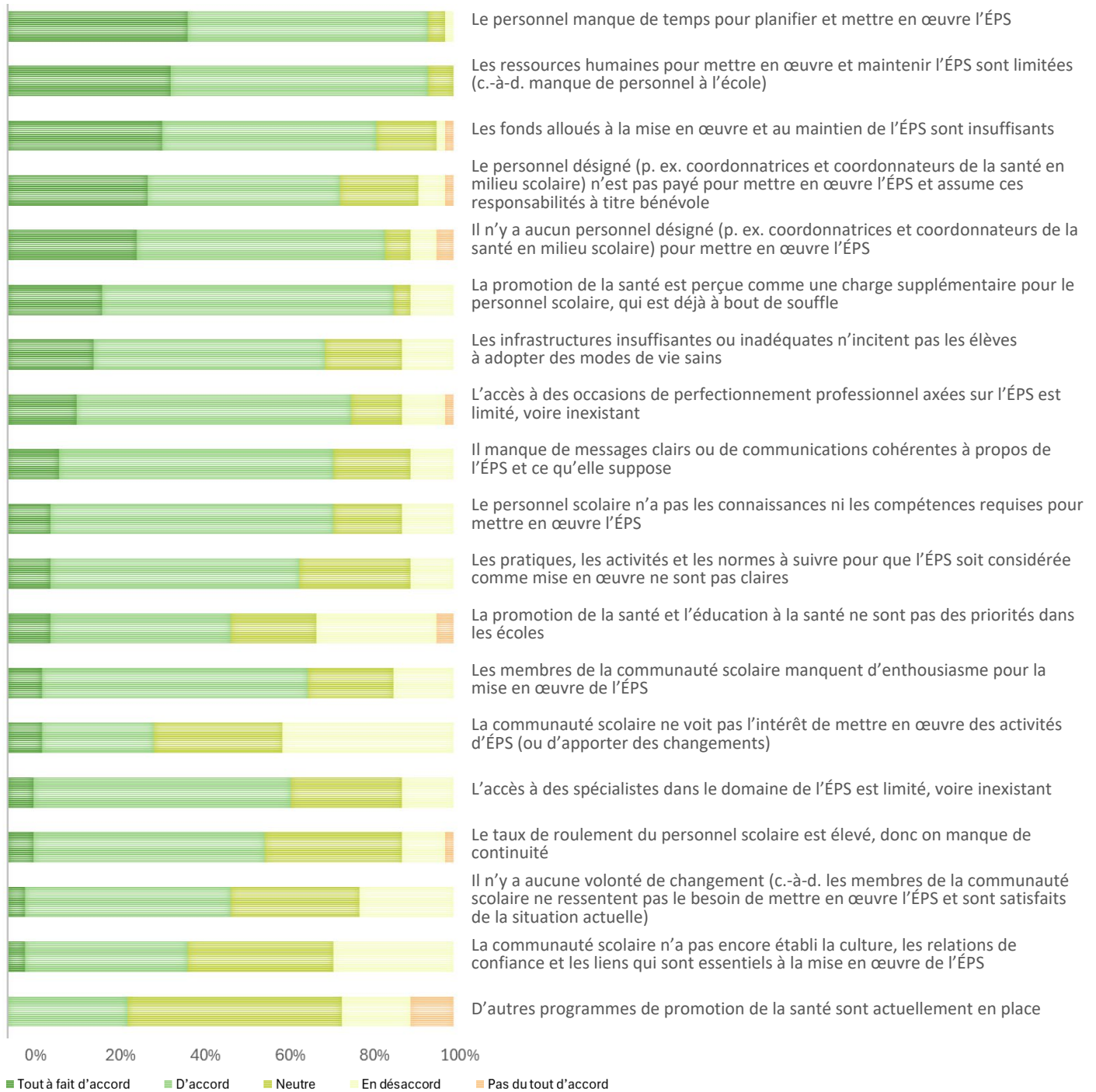
« Notre budget est extrêmement serré, et nous ne pourrions pas mettre en œuvre ce programme [ÉPS] sans financement. » [Traduction libre]

Quels facteurs font obstacle à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS?

Le groupe a aussi été invité à indiquer si chacun des 19 facteurs relevés dans le cadre de la revue de la littérature et des consultations avec les membres du CCES pouvait faire obstacle à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS dans les écoles. (Figure 7) Plus de 90 % des spécialistes sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que les facteurs « Les ressources humaines pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS sont limitées (c.-à-d. manque de personnel à l'école) » et « Le personnel manque de temps pour planifier et mettre en œuvre l'ÉPS » font obstacle à la mise en œuvre de l'ÉPS.

Quant aux énoncés énumérés ci-après, au moins 75 % des spécialistes sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'il s'agit des six principaux obstacles : « Les ressources humaines pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS sont limitées (c.-à-d. manque de personnel à l'école) » (92 %); « Le personnel manque de temps pour planifier et mettre en œuvre l'ÉPS » (92 %); « La promotion de la santé est perçue comme une charge supplémentaire pour le personnel de l'école, qui est déjà à bout de souffle » (85 %); « Il n'y a aucun personnel désigné (p. ex. coordonnatrices ou coordonnateurs de la santé en milieu scolaire) pour mettre en œuvre l'ÉPS » (83 %); « Les fonds alloués à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS sont insuffisants » (81 %); « L'accès à des occasions de perfectionnement professionnel axées sur l'ÉPS est limité, voire inexistant ». (Figure 7)

Figure 7



Les obstacles susmentionnés sont liés à la capacité limitée de soutenir l'ÉPS dans les écoles qui découle du manque de temps du personnel, des ressources humaines limitées ou des fonds insuffisants. Ce sont ces mêmes facteurs qui ont été évoqués le plus souvent comme les trois principaux obstacles (Figure 8), les spécialistes soulevant les nombreuses exigences auxquelles le personnel scolaire doit satisfaire et qui rendent les initiatives supplémentaires difficiles à maintenir en présence de priorités concurrentes : « *Les directions d'école sont surchargées de travail au sein de la plupart des conseils scolaires. Il s'agit d'un travail très important, mais il faudrait enlever autre chose pour l'ajouter.* » [Traduction libre] Une personne a fait le commentaire suivant : « *Le personnel est déjà épuisé; l'ajout d'un autre*

programme ne serait pas bien accueilli » [traduction libre], tandis que d’autres ont mentionné que la pandémie a rendu la mise en œuvre encore plus difficile : « Après la pandémie, le personnel scolaire est devenu plus réticent à la mise en œuvre. » [Traduction libre] Quant au manque de temps, une personne a fait remarquer que « nous n’avons même pas assez de temps pour planifier les cours habituels, et [la mise en œuvre de l’ÉPS] serait un poids supplémentaire » [traduction libre]. Pour éviter que l’ÉPS soit perçue comme un fardeau, plusieurs spécialistes ont signalé la nécessité de désigner des championnes et champions de la santé :

« Sans personnel désigné pour soutenir l’ÉPS, cela devient une charge supplémentaire pour le personnel scolaire. »
[Traduction libre]

« Lorsque les écoles manquent de personnel, les plans [de mise en œuvre de l’ÉPS] ne peuvent pas recevoir le temps et l’attention nécessaires pour en assurer l’efficacité. »
[Traduction libre]

Figure 8



De plus, des fonds suffisants devraient être « intégrés au budget de base [...] pour faire de [la mise en œuvre de l'ÉPS] une priorité » [traduction libre]. La section suivante examine les considérations budgétaires liées à la mise en œuvre et au maintien de l'approche des ÉPS.

Aspects financiers à considérer pour mettre en œuvre et maintenir l'ÉPS

Les spécialistes ont eu à classer le financement aux diverses étapes de mise en œuvre de l'ÉPS par ordre d'importance. C'est à l'étape de la planification (choisie par 42 % des spécialistes) et au cours de la première année de mise en œuvre (50 %) que le financement a été jugé le plus important. (Tableau 4) Le financement semble moins important à l'étape du maintien.

Tableau 4

	1er rang	2e rang	3e rang	4e rang
À l'étape de la planification de l'ÉPS	42%	35%	12%	12%
Au cours de la première année de mise en œuvre de l'ÉPS	50%	35%	6%	10%
Dans les années suivant la mise en œuvre de l'ÉPS	2%	23%	50%	25%
Tout au long des années de maintien de l'ÉPS	6%	8%	33%	54%

Ensuite, le groupe a été invité à examiner une liste de 13 activités, à déterminer l'importance du financement pour chacune d'elles et à choisir les trois grandes priorités en matière d'allocation des fonds. (Figure 9) Près de la totalité des spécialistes (94 %) sont d'avis qu'il est extrêmement important ou très important d'avoir du financement afin de pouvoir accorder du temps rémunéré à la personne désignée au sein du personnel de l'école pour agir en tant que coordonnatrice ou coordonnateur de l'ÉPS.

Deux activités ont été estimées moyennement importantes, soit l'invitation de conférencières et conférenciers d'autres provinces et territoires à transmettre leur expérience en matière d'ÉPS, et l'envoi de personnel à des conférences nationales ou régionales sur l'approche des ÉPS. Cependant, entre 70 % et 90 % des spécialistes considèrent que, pour les activités restantes, le financement est soit extrêmement important, soit très important.

Parmi les trois grandes priorités en matière d'allocation des fonds pour promouvoir la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS dans les écoles, le financement servant à accorder du temps rémunéré à la personne désignée au sein du personnel de l'école pour agir en tant que

coordonnatrice ou coordonnateur de l'ÉPS et à embaucher du personnel de soutien supplémentaire (p. ex. des conseillères et conseillers ou des éducatrices et éducateurs en santé) est considéré comme prioritaire par 66 % et 55 % des spécialistes, respectivement.

Les spécialistes ont également eu l'occasion d'envisager un scénario dans lequel leur école recevait 1 000 \$ supplémentaires (ou l'autorité scolaire recevait 50 000 \$ supplémentaires) pour des activités liées à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS. On leur a demandé à quelles activités les fonds supplémentaires devraient être alloués. Certaines activités étaient associées à celles qui figurent dans la liste de la Figure 9, notamment les suivantes :

► Ressources physiques et infrastructure nécessaires pour soutenir les initiatives, dont l'achat d'équipement : « *Installations – Rénover nos locaux et acheter des appareils qui nous aideraient à mettre en œuvre le programme [d'ÉPS].* » [Traduction libre] Une personne travaillant au sein d'une autorité scolaire a indiqué que ces fonds supplémentaires pourraient être utilisés pour remédier aux inégalités entre les écoles en soutenant des projets d'infrastructure dans les zones mal desservies : « *Les fonds pourraient soutenir un projet d'infrastructure*

précis, comme un espace extérieur ou l'aménagement d'un sentier dans une école qui doit faire face à d'autres défis intersectionnels au sein de sa communauté (p. ex. la ruralité, le revenu des familles, la qualité et l'âge de l'infrastructure scolaire, et la proportion d'élèves au sein des communautés méritant l'équité). » [Traduction libre]

► *Embauche d'une personne désignée : « Si une autorité scolaire disposait de 50 000 \$ supplémentaires, je recommanderais d'affecter ces fonds à l'embauche d'une personne ayant précisément pour tâche de soutenir la mise en œuvre et le maintien de la santé au sein de la division. »* [Traduction libre]

► *Temps désigné : « Du temps pour permettre à une enseignante ou à un enseignant de travailler sur ce programme, d'aller dans les salles de classe et de soutenir le personnel enseignant, les élèves et les parents. »* [Traduction libre]

► *Formation professionnelle : « Je pense qu'il serait important de prendre le temps de mieux comprendre le concept de l'ÉPS et, qu'on décide d'offrir une formation ou de consacrer du temps à la création de ressources de qualité pour les écoles en tant qu'équipe divisionnaire, cet argent pourrait être affecté [à] la transmission de connaissances en vue de renforcer la compréhension et la capacité fondamentales. »* [Traduction libre] Une autre personne a souligné le besoin d'adapter les occasions de perfectionnement professionnel sur le plan culturel : *« Offrir une formation au personnel de concert avec les aînées et aînés et en s'appuyant sur le soutien communautaire afin que toute mise en œuvre soit culturellement pertinente et réponde aux besoins précis de l'école et de la communauté. »* [Traduction libre]

► *Faire appel à des conférencières et conférenciers intéressants : « Pour une école disposant de 1 000 \$, l'accent pourrait être mis sur l'invitation de conférencières et conférenciers captivants pour donner des exposés traitant de sujets liés à la foi, au bien-être et à la croissance personnelle, qui seraient accompagnés d'un repas ou d'une collation afin de créer une atmosphère accueillante et communautaire. Des activités ou des ateliers interactifs, tels que des exercices de pleine conscience, des discussions de groupe ou des activités physiques (p. ex. yoga ou jeux à l'extérieur),*

pourraient être organisés pour rendre la journée plus dynamique. » [Traduction libre]

► *Programmes de santé et de bien-être (p. ex. salon sur l'ÉPS, journées de bien-être, défis de mise en forme, tests de dégustation) : « Je voudrais exposer les élèves à des activités qui leur seraient autrement inaccessibles étant donné que nous vivons dans une collectivité rurale du Nord. »* [Traduction libre]

Voir la figure 9 à la page suivante. Certaines suggestions ne sont pas incluses dans la liste fournie dans la Figure 9 :

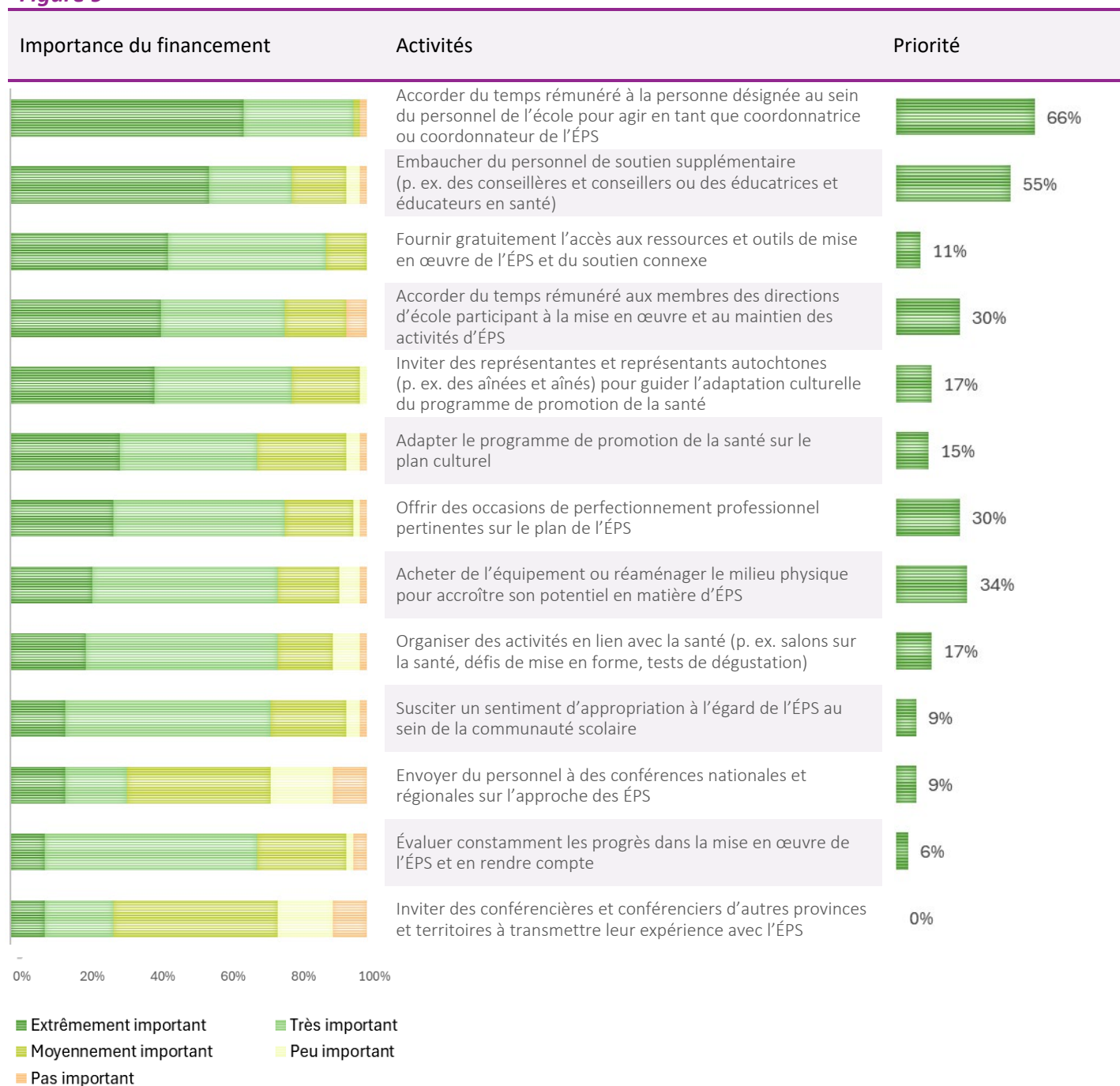
► *Activités de mobilisation des élèves : « Je ferais appel à des organismes pour faire participer le personnel et les élèves à des activités et à des séances visant à susciter leur enthousiasme et à renforcer la mobilisation. »* [Traduction libre]

► *Suivi des progrès : « Je dépenserais de l'argent pour des outils de planification des mesures à prendre et de suivi des données qui sont conviviaux et fournissent des renseignements utiles aux communautés. [À la lumière] des séances de planification, j'investirais dans les priorités formulées dans le plan d'action. »* [Traduction libre]

► *Initiatives régionales bénéficiant à plusieurs écoles : « Avec 50 000 \$, on pourrait avoir une incidence sur plusieurs écoles. Ce budget plus important permettrait d'accueillir des conférencières et conférenciers de qualité et des spécialistes en bien-être, et d'organiser un éventail d'activités plus diversifié. Une partie des fonds pourrait être utilisée pour créer des ressources ou des trousseaux permettant à chaque école d'intégrer des pratiques de bien-être qui seraient appliquées toute l'année. De plus, plutôt que d'axer une seule journée sur le thème du bien-être, les fonds pourraient servir à organiser une série de courtes journées ou activités de bien-être réparties sur l'année, ce qui permettrait de mettre un accent continu sur la santé et la foi. »* [Traduction libre]

Plusieurs spécialistes ont aussi fait remarquer que l'allocation des fonds dépend fortement du contexte, et que les écoles devraient avoir la possibilité de décider de la façon de dépenser ces fonds supplémentaires : *« L'école devrait être en mesure de dépenser les ressources pour ce qu'elle juge important d'après une compréhension approfondie et ciblée de l'ÉPS. »* [Traduction libre]

Figure 9



Conclusions

Le présent rapport résume les résultats d'un processus de recherche d'un consensus par des spécialistes du Canada (coordonnatrices et coordonnateurs, responsables et gestionnaires de la santé en milieu scolaire au sein de l'autorité scolaire; directrices et directeurs d'école et directrices adjointes et directeurs adjoints; intervenantes et intervenants et championnes et champions de la santé en milieu scolaire) sur la meilleure façon d'aider les écoles à adopter et à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS dans les écoles. Les résultats présentés ici permettront d'élaborer une nouvelle ressource ou un nouvel outil pour aider les écoles à mettre en œuvre les normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS dans leur communauté scolaire.

Parmi les 16 ressources et outils potentiels, les cinq qui suivent sont ressortis comme extrêmement utiles ou très utiles, ayant été choisis par au moins 70 % des spécialistes :

- ▶ **Une plateforme en ligne alimentée par l'IA** (c.-à-d. une plateforme en ligne interactive alimentée par l'IA où les membres du personnel de l'école répondent à une courte enquête sur le contexte, les atouts et les ressources de leur école, et reçoivent une liste de mesures et d'interventions personnalisées).
- ▶ **Une plateforme de jeu** (c.-à-d. une plateforme d'apprentissage interactive, de type jeu, où un éventail de membres de la communauté scolaire, y compris les élèves, peuvent en apprendre davantage sur l'ÉPS et sur sa mise en œuvre et son maintien dans leur école).
- ▶ **Un guide détaillé** (c.-à-d. un document contenant un guide détaillé pour aider les écoles à passer de la planification à la mise en œuvre et au maintien de l'ÉPS).
- ▶ **Un inventaire en ligne** (c.-à-d. un site Web comprenant un inventaire des ressources accessibles et de courtes vidéos explicatives avec des suggestions pratiques sur la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS).
- ▶ **Une composante de perfectionnement professionnel** (c.-à-d. une formation de perfectionnement professionnel en milieu scolaire donnée par une ou un spécialiste en ÉPS).

Si les trois dernières options peuvent être perçues comme traditionnelles, les deux premières, soit la plateforme en ligne alimentée par l'IA et la plateforme de jeu, mettent en lumière de nouvelles occasions de promotion de l'ÉPS. La plateforme de jeu a été reconnue comme une stratégie efficace pour mobiliser les élèves, tandis que les quatre autres options sont conçues pour aider les directions d'école et le personnel scolaire.

Dans l'ensemble, les spécialistes ont souligné la nécessité d'avoir des ressources et des outils conviviaux et modernes qui peuvent être personnalisés en fonction des priorités et des besoins des écoles, et qui procurent des stratégies et des renseignements concrets à l'appui de l'adoption et de la mise en œuvre des normes et indicateurs canadiens pour les ÉPS. Un assortiment complet de mesures de soutien pour les écoles pourrait inclure un site Web spécialisé qui hébergerait un inventaire de documents pertinents (p. ex. des vidéos explicatives, des entretiens avec des spécialistes, des publications évaluées par les pairs et de la littérature grise pertinente), un guide détaillé sur la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS, de même qu'un robot conversationnel intégré alimenté par l'IA dont les directions d'école pourraient se servir pour déterminer des stratégies de mise en œuvre et des activités adaptées au contexte unique de leur école.

Enfin, les spécialistes ont examiné les facteurs qui peuvent faciliter la mise en œuvre et le maintien de l'ÉPS ou y faire obstacle. Parmi les 13 facilitateurs, les spécialistes ont indiqué qu'il est important que les directions d'école reconnaissent la valeur de l'ÉPS et comprennent la communauté scolaire. Les spécialistes ont également mentionné la

nécessité pour les directions d'école d'aligner la mise en œuvre de l'ÉPS sur les priorités, les atouts et les besoins de leur communauté scolaire. Sur les 19 obstacles à la mise en œuvre de l'ÉPS, les six plus importants concernent des difficultés à soutenir l'ÉPS en raison du manque de temps du personnel, des ressources humaines limitées et des fonds insuffisants, tous des éléments jugés essentiels à l'étape de la planification et au cours de la première année de mise en œuvre de l'ÉPS. Si des fonds supplémentaires étaient accessibles, près de la totalité des spécialistes les affecteraient à l'allocation de temps rémunéré à la personne désignée au sein du personnel de l'école pour agir à titre de championne ou champion de l'ÉPS.

Glossaire

Activité d'école promotrice de santé : Activité propice à la mise en œuvre et au maintien d'une école promotrice de santé.

Approche des écoles promotrices de santé : S'entend de la combinaison des efforts et des activités de mise en œuvre et de maintien des écoles promotrices de santé. L'approche des écoles promotrices de santé tient compte des besoins particuliers des élèves et des communautés scolaires, et est de ce fait unique à chaque communauté scolaire.

Autorité scolaire : Les autorités scolaires sont dirigées par des représentantes et représentants élus et sont chargées d'assurer l'administration générale des écoles de leur territoire, d'en gérer le personnel, de surveiller l'inscription des élèves ainsi que de planifier et d'entretenir les bâtiments scolaires. Les autorités scolaires favorisent la tenue de réunions régulières afin que les membres de la communauté scolaire puissent exprimer leurs préoccupations et faire connaître leurs points de vue quant à la façon dont les écoles de leur région sont gouvernées. Autorité scolaire est synonyme de district scolaire, de division scolaire et de conseil d'éducation de district.²⁶

Communauté locale : S'entend de la communauté des personnes qui vivent et travaillent dans le quartier de l'école et d'organismes externes divers qui s'impliquent auprès des élèves ou du personnel à l'école. La communauté locale peut comprendre des administrations publiques locales, des organisations non gouvernementales, des organisations confessionnelles, des aînées et aînés et des gardiennes et gardiens du savoir, des entreprises privées, des services de santé communautaires et des groupes communautaires tels que des groupes jeunesse, et des organisateurs d'activités sportives, artistiques ou culturelles.²⁴

Communauté scolaire : Terme désignant les élèves, leurs parents ou tuteurs et tuteurs, le personnel scolaire (p. ex. personnel enseignant, personnel de direction, personnel administratif et personnel de soutien), la gouvernance scolaire (p. ex. membres de l'autorité scolaire) et les bénévoles actifs au sein de l'école.²⁴

District scolaire : Synonyme d'autorité scolaire, de division scolaire et de conseil d'éducation de district.

École promotrice de santé (ÉPS) : Approche reconnue internationalement qui favorise les mesures visant à améliorer les résultats scolaires des élèves et qui aborde la question de la santé en milieu scolaire d'une manière planifiée, intégrée et globale.²⁴

Équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) : Le gouvernement du Canada définit l'équité comme le « [p]rincipe qui consiste à tenir compte des expériences uniques et des différentes situations des personnes, et à leur assurer l'accès aux ressources et aux occasions nécessaires à l'obtention de résultats justes »; la diversité comme la « [v]ariété des identités présentes dans une organisation, un groupe ou une société »; l'inclusion comme la « [p]ratique permettant de mener, par des mesures proactives, à la création d'un environnement où les personnes se sentent accueillies, respectées et valorisées tout en favorisant un sentiment d'appartenance et la participation de tout le monde »; et l'accessibilité comme la « [q]ualité d'un environnement qui permet à une personne d'y accéder avec facilité ».²³

Indicateurs : S'entend des outils de suivi et des signes permettant de savoir si les écoles respectent les normes.

Maintien : Continuation des processus et pratiques d'école promotrice de santé établis à l'école.

Personnel scolaire : Personnel enseignant et non enseignant des écoles.

Peuples autochtones : Nom collectif des premiers peuples d'Amérique du Nord et de leur descendance. La Constitution du Canada reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuits et les Métis.²⁵

Références

1. Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. *Qu'est-ce qu'une approche des écoles promotrices de santé?*, 2025. Internet : <https://www.jcsh-cces.ca/fr/notions/sante-scolaire-globale>
2. Veugelers, P.J., et M.E. Schwartz. « Approche globale de la santé en milieu scolaire au Canada », dans *Revue canadienne de santé publique*, vol. 101, suppl. 2 (2010); p. S5-8. Internet : <https://www.jstor.org/stable/41995357>
3. Dabravolskaj, J., G. Montemurro, J.P. Ekwaru, X.Y. Wu, K. Storey, S. Campbell, P.J. Veugelers et A. Ohinmaa. « Effectiveness of school-based health promotion interventions prioritized by stakeholders from health and education sectors: A systematic review and meta-analysis », dans *Preventive Medicine Reports*, vol. 19 (2020), art. 101138. Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32612906>
4. Ekwaru, J.P., A. Ohinmaa, J. Dabravolskaj, K. Maximova et P.J. Veugelers. « Cost-effectiveness and return on investment of school-based health promotion programmes for chronic disease prevention », dans *European Journal of Public Health*, vol. 31, n° 6 (2021). DOI : [10.1093/eurpub/ckab130](https://doi.org/10.1093/eurpub/ckab130)
5. Veugelers, P.J., K. Maximova, J. Dabravolskaj et C. Honorato. *Normes et indicateurs canadiens pour les écoles-santé*, Summerside (Île-du-Prince-Édouard), pour le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, 2023. Internet : <https://www.jcsh-cces.ca/wp-content/uploads/2023/12/FR-Canadian-Standards-and-Indicators-for-Health-Promoting-Schools.pdf>
6. Organisation mondiale de la Santé et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. « Making every school a health-promoting school – Country case studies », Genève (Suisse), 2021. Internet : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240025431>
7. Organisation mondiale de la Santé et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. « Making every school a health-promoting school – Implementation guidance », Genève (Suisse), 2021. Internet : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240025073>
8. Bureau régional du Pacifique occidental de l'Organisation mondiale de la Santé. « Health promoting schools: Experiences from the Western Pacific Region », Manille (Philippines), 2017. Internet : <https://www.who.int/publications/i/item/9789290617884>
9. Bartelink, N., et K. Bessems. *SHE Monitoring Report 2021: A qualitative exploration of barriers and facilitators for the implementation of school health promotion in Europe*, Haderslev (Danemark), pour Schools for Health in Europe, 2021. Internet : https://www.schoolsforhealth.org/sites/default/files/editor/mapping/report_on_facilitators_and_barriers_2021.pdf
10. Vilaça, T., E. Darlington, M. Miranda Velasco, O. Martinis et J. Masson. *SHE School Manual 2.0: A methodological guidebook to become a health promoting school*, Haderslev (Danemark), pour Schools for Health in Europe, 2019. Internet : https://www.schoolsforhealth.org/sites/default/files/editor/health-promoting-school/she_school_manual_2.0.pdf
11. Bartelink, N., K. Bessems et L. Prevo. *SHE Monitoring Report 2020: Overall report of the SHE Member countries*, Haderslev (Danemark), pour Schools for Health in Europe, 2020. Internet : <https://www.schoolsforhealth.org/sites/default/files/editor/mapping/monitor-report-overall-2020.pdf>
12. Vilaça, T., E. Darlington, R. Rosário, K. Bessems, M. Miranda Velasco et V. Velasco. *SHE Mapping Report: Lessons learnt from policies and practices of SHE member countries*, Haderslev (Danemark), pour Schools for Health in Europe, 2019. Internet : <https://www.schoolsforhealth.org/sites/default/files/editor/she-mapping-report-final.pdf>
13. National Association of Chronic Disease Directors. *The Whole School, Whole Community, Whole Child model: A guide to implementation*, 2017. Internet : https://oklahoma.gov/content/dam/ok/en/health/health2/docs/CDC_NACDD_WSCC_Guide_Final.pdf
14. Ruiz-Hermosa, A., M. Sánchez-López, J. Castro-Piñero, A. Grao-Cruces, D. Camiletti-Moirón, J. Martins, J. Mota, A. Ceciliani, M. Murphy, A. Vuillemin et D. Sánchez-Oliva. « The Erasmus+ EUMOVE project-A school-

- based promotion of healthy lifestyles to prevent obesity in European children and adolescents », dans *European Journal of Public Health*, vol. 34, n° 5 (2024), p. 955-61. Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/39074353>
15. Hunt, P., L. Barrios, S.K. Telljohann et D. Mazyck. « A whole school approach: Collaborative development of school health policies, processes, and practices », dans *Journal of School Health*, vol. 85, n° 11 (2015), p. 802-9. Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26440822>
 16. APPLE Schools. « Building an APPLE School: A roadmap to sustainable healthy school communities », 2023. Internet : <https://appleschools.ca/wp-content/uploads/2023/04/Guide to Implementation Digital-2.pdf>
 17. Langille, J.L., K. Raine, S. Carmichael, C. Whitby et P.J. Veugelers. « Developing an educational tool to support planning and tracking of health promoting schools », dans *Revue phénEPS / PHEnex Journal*, vol. 2, n° 3 (2010). Internet : <https://ojs.acadiau.ca/index.php/phenex/article/view/1398>
 18. Rooney, L.E., D.M. Videto et D.A. Birch. « Using the Whole School, Whole Community, Whole Child model: Implications for practice », dans *Journal of School Health*, vol. 85, n° 11 (2015), p. 817-23. Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26440824>
 19. Rasberry, C.N., S. Slade, D.K. Lohrmann et R.F. Valois. « Lessons learned from the Whole Child and Coordinated School Health approaches », dans *Journal of School Health*, vol. 85, n° 11 (2015), p. 759-65. Internet : <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC4597308>
 20. Storey, K.E., G. Montemurro, J. Flynn, M. Schwartz, E. Wright, J. Osler, P.J. Veugelers et E. Roberts. « Essential conditions for the implementation of comprehensive school health to achieve changes in school culture and improvements in health behaviours of students », dans *BMC Public Health*, vol. 16, n° 1 (2016), p. 1133. Internet : <https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-016-3787-1>
 21. Deschesnes, M., F. Trudeau et M. Kébé. « Factors influencing the adoption of a Health Promoting School approach in the province of Quebec, Canada », dans *Health Education Research*, vol. 25, n° 3 (2010), p. 438-50. Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19841040>
 22. Rowling, L., et O. Samdal. « Filling the black box of implementation for health-promoting schools », dans *Health Education*, vol. 111, n° 5 (2011), p. 347-62. Internet : https://www.researchgate.net/publication/229811791_Filling_the_black_box_of_implementation_for_health-promoting_schools
 23. Gouvernement du Canada. Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion, 2025. Internet : <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>
 24. Organisation mondiale de la Santé. « Making every school a health-promoting school – Global standards and indicators », 2021. Internet : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240025059>
 25. Gouvernement du Canada. *Les Autochtones et leurs communautés*, 2009. Internet : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>
 26. Gouvernement du Canada. *Éducation au Canada : École primaire et secondaire*, 2021. Internet : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/nouvelle-vie-canada/education/types-scolaire/primaire-secondaire.html>